

Educateur de jeunes enfants - EJE

Informations sur le concours

Publié le :	31-03-2026
Filière :	Filière socio-éducative
Catégorie :	A
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Externe
Nombre de postes offerts par l'établissement :	10
Adresse d'envoi email des candidatures :	rh.fde@alsace.eu
Date du concours :	24-06-2026

Informations sur l'établissement

Nom : Foyer Départemental de l'Enfance du Bas-Rhin
Ville : 67100 Strasbourg

Pour candidater

Date limite de candidature : 31-05-2026
Conditions de candidature :

Le recrutement par voie de concours sur titres est ouvert aux titulaires du certificat d'aptitude aux fonctions d'éducateur de jeunes enfants ou aux titulaires d'un titre ou d'un diplôme reconnu équivalent dans les conditions prévues par le décret du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplôme requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique.

Pièces à fournir :

Les dossiers de candidatures devront être adressés en 4 exemplaires papiers non agrafés ou reliés à l'attention de Monsieur le Directeur du Foyer Départemental de l'Enfance 44 rue Stéphanie – 67100 Strasbourg – et comporter les pièces suivantes :

- 1) Une demande d'admission à concourir établie sur papier libre ;
- 2) Un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre mentionnant notamment les actions de formation suivies et, le cas échéant, accompagné d'attestations d'emploi ;
- 3) Les titres de formation, certifications et équivalences, notamment ceux requis pour le concours concerné à l'article 1 de l'arrêté du 27 septembre 2012 susvisé, dont il est titulaire ou une copie conforme à ces documents ;
- 4) Une photocopie du livret de famille ou de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union européenne ;

5) Le cas échéant, un état signalétique des services militaires ou une photocopie de ce document, ou, pour les candidats n'ayant pas accompli leur service national, une pièce attestant leur situation au regard du code du service national ;

6) Le cas échéant, un état signalétique des services publics accompagné de la fiche du poste occupé (fourni par l'établissement) ;

Les candidats sont avisés que leur nomination, en cas d'admission au concours, est subordonnée à l'examen du bulletin n° 2 du casier judiciaire ainsi que de l'attestation d'honorabilité.

Un délai de deux mois est imparti aux intéressés à compter de la date de publication de l'avis de concours sur le site de l'ARS Alsace pour faire connaître leur candidature.

Mail pour l'envoi des candidatures : rh.fde@alsace.eu

Adresse postale pour l'envoi des candidatures : Foyer de l'Enfance, 44 rue Stéphanie 67100 STRASBOURG